



CONTRACTUELS

REVALORISATION EN 2026

COMMUNIQUÉ : — GEL BUDGÉTAIRE ET SILENCE RADIO ! —

► L'ADMINISTRATION VOUS CACHE-T-ELLE LA VÉRITÉ ?

C'est en intervenant sur le dossier individuel d'une collègue contractuelle que **FO Justice** a découvert une situation pour le moins préoccupante :

- Aucune ligne budgétaire n'aurait été prévue par le SFAC pour financer la campagne de revalorisation triennale des agents contractuels en 2026.
- Aucune information officielle n'a été communiquée aux agents ou aux organisations syndicales.

Sans l'interpellation de cette collègue et la vigilance de FO Justice, l'année 2026 aurait-elle pu s'achever dans le plus grand silence ?

► COMBIEN D'AGENTS SONT CONCERNÉS ?

C'est la question que **FO Justice** a posée au Secrétariat général et à la DRH.

- Combien d'agents ont atteint ou atteindront cette année les trois ans d'ancienneté ouvrant la possibilité d'un réexamen de leur rémunération ?
- Combien sont aujourd'hui dans l'attente ?
- Et surtout, combien devront attendre 2027 ?

À ce jour, l'administration ne communique pas.

Pour **FO Justice**, cette absence de campagne et de visibilité est inacceptable. Les agents contractuels ne doivent pas subir les conséquences des arbitrages budgétaires du ministère.

► QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES AGENTS ?

Le report à 2027, s'il était confirmé, soulève plusieurs questions majeures :

► QUELLE DATE DE PRISE EN COMPTE ?

Les agents concernés en 2026 doivent pouvoir bénéficier d'une prise en compte de leur situation sans être financièrement pénalisés par le report.

► QUELLE RÉTROACTIVITÉ ?

L'administration doit garantir que les mois écoulés ne seront pas perdus financièrement.

.../...

► QUEL IMPACT SUR LES REVALORISATIONS ?

Le budget 2027 devra-t-il absorber à la fois les situations de 2026 et la cohorte normalement éligible en 2027 ?

Avec quelles conséquences sur les montants attribués ?

**L'ENGAGEMENT DES AGENTS NE DOIT PAS ÊTRE
LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DES BUDGETS MINISTÉRIELS !**

► FO JUSTICE EXIGE DES RÉPONSES IMMÉDIATES !

FO Justice exige du Secrétariat général et de la DRH :

- Le décompte précis et officiel des agents concernés par l'absence de campagne en 2026.
- La transparence sur les raisons de cette absence de campagne et sur les arbitrages budgétaires qui l'ont entraînée.
- La garantie écrite d'une rétroactivité financière intégrale, afin qu'aucun agent ne soit pénalisé par ce report.
- L'inscription de ce sujet à l'ordre du jour du prochain CSA, afin que les représentants du personnel disposent de toutes les informations nécessaires.

► LE SILENCE DE L'ADMINISTRATION N'EST PAS UNE RÉPONSE.

FO Justice continuera à intervenir sur ce dossier et à engager toutes les démarches nécessaires, y compris sur le plan juridique, pour défendre les droits et les intérêts des agents concernés.

VOUS ÊTES CONTRACTUELS ET VOUS ATTEIGNEZ TROIS ANS D'ANCIENNETÉ EN 2026 ?

- CONTACTEZ VOS REPRÉSENTANTS FO JUSTICE.
- NOUS VOULONS DES RÉPONSES.
- NOUS VOULONS DE LA TRANSPARENCE.

**NOUS VOULONS QUE LES AGENTS CONTRACTUELS
SOIENT RESPECTÉS !!!**

FO Justice – le 9 Octobre 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO **RÉSISTER !**
RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**

POUR TOUS LES PERSONNELS